



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

# Encore des courts dans la tête !

## Le festival luperivois reconduit son populaire concours de courts métrages

**Rivière-du-Loup, le 22 novembre 2017** — Le festival Vues dans la tête de... se mettra encore des courts dans la caboche! L'événement luperivois lance un appel de courts métrages pour la quatrième édition de son populaire concours. L'invitation est dirigée vers les réalisateurs qui ont bouclé une œuvre cinématographique de moins de 15 minutes, de quelque style soit-elle, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les meilleurs films seront diffusés lors d'une soirée spéciale du festival, le 9 février 2018. Le parrain de la 6<sup>e</sup> édition, le réalisateur Francis Leclerc, gagnant de prix Jutra et Genie, fera d'ailleurs partie du jury. À la table des délibérations, il sera entouré d'artisans du milieu de la production, de la diffusion et de la réalisation, soit d'Evelyne Lafleur Guy, de Tapis rouge Films, et des réalisateurs Karine Bélanger (*Maîtres nageurs*, lauréate du prix du jury 2017) et Édouard Tremblay (*Feuilles mortes*, récipiendaire de plusieurs prix dans des festivals indépendants). Au terme de la soirée de projection, un Prix du jury et un Prix du public, offert par la Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup, seront remis.

Depuis son lancement, le concours de courts métrages occupe une place névralgique dans le cortex du Festival. Ce volet attire une foule bigarrée de cinéphiles gourmands, prêts à grignoter des films jusqu'aux dernières heures du jour. Moins de dix œuvres étant retenues parmi une centaine de propositions reçues, le public goûte à la crème du court métrage québécois actuel, mais aussi à de fines productions venues d'ailleurs. D'anciens gagnants, dont *Mémorable moi*, de Jean-François Asselin, et *Prends-moi*, d'Anaïs Barbeau-Lavalette et André Turpin, se sont incidemment illustrés dans d'autres festivals dans le monde.

L'appel de courts métrages est ouvert jusqu'au 6 janvier 2018. Pour déposer un film, consultez le [www.vuesrdl.com](http://www.vuesrdl.com), section «concours», ou la page Facebook du Festival (@vuesRDL). Le formulaire de participation, ainsi que la liste des critères, s'y trouve.

Le concours de courts métrages existe grâce à l'enthousiasme de la Ville de Rivière-du-Loup, de la MRC de Rivière-du-Loup, de l'École des métiers du cinéma et de la vidéo, de Tourisme Rivière-du-Loup et de la Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup.

-30 -

### Pour information :

Simon Croz

418 943-4051

appel@vuesrdl.com



Coopérer pour créer l'avenir